

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 À 19H30
SALLE DES MARIAGES**

ORDRE DU JOUR

- 01 - Concession de service public pour l'exploitation de l'hôtel Le Choucas : choix du concessionnaire et approbation du contrat de concession (transmise le 06 novembre 2023).
- 02 - Rapports annuels sur les différentes délégations de services publics locaux - Exercice 2022.
- 03 - Marché pour les services d'assurances – lot 3 Véhicules à moteur – Passation d'un acte modificatif.
- 04 - Création de postes et modification du tableau des effectifs.
- 05 - Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs.
- 06 - Autorisation de recours au contrat d'apprentissage et création d'un poste d'apprenti.
- 07 - Modification de la liste des logements de fonction attribués par nécessité absolue de service.
- 08 - Participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque santé.
- 09 - Avis sur les ouvertures dominicales 2024.
- 10 - Signature d'une convention relative à la mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEdT) et d'un Plan Mercredi.
- 11 - Ségur de la santé 2022 - Attribution d'une prime exceptionnelle aux agents du Centre Municipal de Santé.
- 12 - Autorisation de déposer une demande de permis de construire et de permis de démolir pour la réhabilitation de l'ancienne Ferme Terrisse au 10 avenue Danielle Casanova.
- 13 - Réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux – Passage à la gestion en flux – Approbation de la convention avec le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat.
- 14 - Réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux – Passage à la gestion en flux – Approbation de la convention avec le bailleur Antin Résidences.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 16 novembre 2023.

Christian DEMUYNCK

Maire



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*